



Desserte des centres de vaccination : Transport à la demande Estuaire et Sillon

A partir du 27 janvier 2021, la Région a décidé de mettre en place ponctuellement une extension géographique du transport à la demande pour desservir le centre de vaccination de Saint-Nazaire (16 rue Charles Coulomb – 44600 SAINT NAZAIRE) dans le respect du fonctionnement habituel de ce service de transport collectif.

Publié le 28 janvier 2021



Gratuité

A partir du vendredi 29 janvier 2021, tous les transports du réseau régional Aléop, cars, transports à la demande trains et bateaux seront gratuits pour se rendre dans un centre de vaccination.

La simple présentation d'un justificatif de rendez-vous et d'une carte d'identité suffira pour obtenir la gratuité du transport régional. La carte d'ayant droit pour le service de transport à la demande ne sera donc pas exigée pour les personnes non adhérentes à ce jour.

Les jours et horaires de fonctionnement restent inchangés :

- Les matins le service est ouvert les mardis, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 9h30 et de 11h30 à 12h
- Les après-midi le service est ouvert les mercredis et vendredis, de 14h à 14h30 et de 17h30 à 18h.

Pour respecter les horaires, Estuaire et Sillon recommande aux usagers de prendre leur rendez-vous au centre de vaccination le matin entre 10h et 11h et l'après-midi entre 15h et 16h.



Un ticket Aléop par trajet simple (2,40 € * en plein tarif et 2,10 € * par carnet de 10 tickets) et 2 tickets pour un aller-retour. Il est possible d'acheter votre ticket à bord des véhicules.

Comment faire appel au transport à la demande ?

Il vous suffit :

- De demander votre carte Transport à la demande en mairie ou auprès de la Communauté de Communes. Cette carte est gratuite et vous donne accès à votre numéro de client.
- Puis réserver en téléphonant au 02 40 56 88 45, la veille de votre déplacement, du lundi au vendredi avant 16h30 au service Lila à la demande de votre secteur.

